

## CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2007

### ➔ SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil municipal approuve l'octroi des subventions suivantes au Comité d'Animation de Cunac et au Foyer Laïque qui ont toutes deux fourni les justificatifs demandés (compte-rendu d'activité et bilan financier)

Comité d'Animation de Cunac	1 739 €
Foyer Laïque	504 €

Il approuve aussi le versement d'une subvention exceptionnelle de 180 € au Comité d'Animation de Cunac (reversement des droits de place du marché de printemps).

### ➔ EMPLOI SAISONNIER EN CDD

Le Conseil donne son accord pour l'embauche d'une personne en CDD, du 2 au 27 juillet 2007, en appui au Service Technique de la mairie (entretien des espaces verts).

### ➔ MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

En vue du remplacement d'une employée municipale faisant valoir ses droits à la retraite au 31 août prochain, le Conseil décide de modifier la publication du poste d'ATSEM à pourvoir à temps non complet.

### ➔ TARIFS DE LA CANTINE ET DE LA GARDERIE

➔ Pour l'année scolaire 2007/2008, les tarifs sont fixés comme suit :

- ☛ repas enfant : 3,47 €
- ☛ repas adulte : 4,90 €
- ☛ PAI (Projet d'Accueil Individualisé) : 2 €
- ☛ garderie : 2,45 €/jour.

Rappel : le coût de la cantine et de la garderie, qui reste à la charge de la commune, s'élève à environ 25 000 € par an.

### ➔ DECISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET PRIMITIF 2007

Monsieur le Maire propose des décisions modificatives concernant les programmes de l' Espace Associatif et de la sixième classe.

### ➔ QUESTIONS DIVERSES

#### ➔ Programme d'éclairage public

Après consultation de trois entreprises qui ont remis leur offre, le Conseil décide de retenir la mieux-disante, SPIE Sud-Ouest pour un montant de 184 36 € correspondant à l'extension et la réhabilitation du réseau (Le Vialar, La Font del Puech, Pech Redon, Lanel Bas et La Pontésié).

#### ➔ Réseau Alibibus

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a rencontré ce jour Madame la Directrice d'Alibibus pour faire un tour d'horizon de la situation actuelle et des perspectives d'évolution pour les mois à venir.

➔ **Centre de Loisirs des Francas de Saint-Juéry** : des négociations sont en cours en vue de passer une convention, qui permettrait de pérenniser l'accueil des enfants de Cunac, moyennant le règlement d'une subvention par la Mairie aux Francas.